

Fédération FO de la métallurgie

# le journal



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

**Journée des USM, DSC, DSN,  
DS spécifiques groupes, coordinateurs et formateurs**

## Fiers du passé, sûrs de l'avenir

**Près de 200 métallos FO se sont retrouvés le 5 novembre autour de l'équipe fédérale pour fêter les 20 ans des USM. Plusieurs tables rondes ont permis de renouveler le format des échanges pour plus de dynamisme et de réactivité.**

**Valéo - p.16**  
Accords et désaccord

**IndustriALL Europe - p. 17**  
Défendre l'industrie française

**PSA Retail - p. 18**  
Une succession bien anticipée

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL" est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales. Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut :** 10,03 euros

**SMIC brut mensuel :** 1521,56 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 377 euros par mois  
(pour l'année 2019 : 40 524 euros)

**Coût de la vie :**

+0 % en octobre (+0,1 % hors tabac);

+0,8 % en glissement sur les 12 derniers mois (+0,6 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 364 500

(catégorie A, publiés le 25 octobre 2019)

**Indice de référence des loyers :**

129,99 (3<sup>ème</sup> trimestre 2019).

**Taux d'intérêt (25 novembre) :**

-0,45 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 L'événement

Journée des USM, DSC, DSN, DS spécifiques groupes, coordinateurs et formateurs :  
fiers du passé, sûrs de l'avenir

4-10

## 15 Actualité syndicale

L'actualité en bref

15

USM de l'Oise :  
faire grandir FO

16

Valeo :  
accords et désaccord

16

USM du Calvados :  
saisir les opportunités

17

IndustriALL European Trade Union :  
défendre l'industrie française

17

## 18 Infos

Coordination PSA Retail :  
une succession bien anticipée

18

Les défis du secteur naval

19

## 21 Vos droits

Le mouvement coalisé :  
la grève

21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots

22

### Erratum

Suite à une erreur de mise en page, les chiffres du SMIC et de la sécurité sociale publiés dans les numéros 589 et 590 de votre journal FO Métaux étaient ceux de 2018.



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...  
[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



Au moment de la rédaction de cet édito, nous sommes proches de la mobilisation du 5 décembre, spécifiquement liée au dossier des retraites avec, dans les cartons du gouvernement, un projet de réforme injuste pour les générations actuelles et futures. Manifestations et grèves se dérouleront un peu partout en France dans l'unité d'action la plus large possible. Le 21 novembre, notre Confédération a écrit au Premier ministre pour l'informer d'un préavis de grève interprofessionnelle étant donné notre désaccord sur le projet dit de retraite universelle par points, et ceci pour trois raisons majeures. Nous sommes d'accord sur cet appel et nous l'avons relayé vers nos structures afin d'appeler nos militants, les salariés et les retraités à réussir cette journée de mobilisation et de manifestations.

# Retraites : au moins trois raisons de combattre le projet

Face à l'intransigeance du gouvernement, il était donc nécessaire d'organiser une démonstration de force afin d'être réellement entendu. Les trois raisons évoquées par notre organisation sur le projet actuel du gouvernement sont les suivantes :

■ **En premier lieu**, il conduirait à mettre fin au système actuel et ses régimes, dont le code des pensions des fonctionnaires, les régimes spéciaux **et le régime de base de la sécurité sociale et son régime complémentaire, une aberration pour les salariés et retraités du privé**. Il aboutirait aussi à substituer l'obligation pour chaque salarié de se constituer un capital de points tout au long de sa vie active en lieu et place d'un système contributif fondé sur les annuités par trimestres cotisés et validés et un calcul sur les meilleures périodes de la vie active.

■ **En second lieu**, un tel système se traduirait par un régime unique gouverné par l'Etat. Le rapport du Haut-Commissaire est de ce point de vue explicite. Les interlocuteurs sociaux représentant les assurés actifs et retraités se verraient réduits à la possibilité d'émettre un avis consultatif sur le cadre du pilotage financier du régime, qui résulterait des lois de finances de la sécurité sociale proposées par le gouvernement et adoptées par le Parlement. Il pourrait ainsi décider chaque

année de modifier l'âge de départ à la retraite, la durée de cotisation, la pénibilité et le niveau des retraites.

■ **Enfin, FO considère que**, plutôt que de traiter la question de l'équilibre financier du système en s'attaquant aux causes de son déficit de recettes (combattre le chômage massif et la précarité qui enferme, les bas salaires et temps partiels subis, les inégalités salariales que subissent plus souvent les femmes, promouvoir l'emploi des seniors jusqu'à l'âge de la retraite, assurer une meilleure répartition des richesses notamment par l'augmentation des salaires et une plus grande justice fiscale), ce projet consiste à adapter les retraites et les prestations qu'elles représentent aux défaillances des politiques économiques qui n'ont jusqu'alors pas réussi à mettre fin à ces situations. Cela conduirait inévitablement à contraindre celles et ceux qui sont encore en emploi à devoir « travailler plus longtemps » ou à subir une baisse des pensions.

**Notre Confédération** ne s'est pas simplement contentée de s'opposer à ce projet de réforme. Elle porte, au contraire, des revendications visant à défendre le système actuel de retraite et à en améliorer les recettes ainsi que certaines dispositions afin de tenir compte des évolutions de l'emploi et d'assurer un droit à une retraite décente pour toutes et tous, à égalité. **Pour la Fédération**, nous considérons que les salariés du privé ne doivent pas être de nouveau les victimes de la réforme en cours. En effet, par le passé, ils ont largement subi les contraintes injustes des réformes successives sur les retraites qui ont mis à mal le système de retraite du secteur privé. La Fédération revendique un niveau de retraite décent et l'amélioration de notre système de retraite complémentaire par répartition. Nous demandons également des garanties pour préserver le fonds de réserve des retraites complémentaires du privé, estimé à 70 milliards d'euros.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

*Journée des USM, des DSC, des DSN, des DS spécifiques*

## **20 ans d'USM :** *fiers du passé, sûrs de l'avenir*

**Près de 200 métallos FO -responsables d'USM, DSC, coordinateurs, délégués syndicaux nationaux ou spécifiques groupes, formateurs- se sont retrouvés dans les locaux de la Confédération le 5 novembre pour souffler les 20 bougies des USM. Réunis autour de l'équipe fédérale au grand complet pour une journée de débat et de formation dans un format complètement renoué, ils ont pu échanger dans le cadre de plusieurs tables rondes thématiques sur la création de ces structures, leur évolution et les challenges à relever pour maintenir le rôle central dans le développement de notre organisation.**



Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez s'est exprimé à plusieurs reprises au cours de cette journée anniversaire de la création des USM. Après avoir remercié son prédécesseur Michel Huc pour sa contribution à la mise en place de ces structures, il est revenu sur le chemin ayant mené à cette initiative qui a changé le visage de la Fédération. « Avant 1999, déjà, le développement figurait parmi les priorités de notre organisation », s'est souvenu Frédéric Homez. Après un considérable travail de fond, c'est au futur secrétaire général de FO Métaux qu'est confiée la mission de créer des structures départementales, émanations de notre Fédération au plus près du terrain, pour coordonner et amplifier le développement syndical. Les Unions des Syndicats de la Métallurgie, ou plus simplement USM, sont nées. Des statuts type sont mis au point, ainsi qu'un kit de mise en place des USM. Des permanences sont instaurées dans les départements et les USM se dotent rapidement de commissions pour traiter différentes problématiques -formation, négociations, etc. - avec un objectif clair : créer de nouvelles implantations. En parallèle, la Fédération s'attelle à la refonte du parcours de formation fédérale, étroitement lié au développement syndical, créant notamment les journées d'accueil et recrutant une nouvelle équipe

de formateurs. Depuis, le dispositif n'a cessé d'évoluer. Dès 1998, la Fédération

tient chaque année une journée des

**Frédéric Homez :**

**« la base de notre développement »**



USM

permettant de faire le point sur le fonctionnement de ces structures, leurs réussites et leurs échecs, sans oublier les défis à relever, le tout dans un esprit d'amélioration continue. Rapidement, des réunions régionales viennent compléter le dispositif, et les coordinateurs et DSC sont associés à la réflexion pour un lien plus efficace entre tous les acteurs de la vie et du développement de notre organisation. Les statuts des USM ont été renoués, notamment pour s'adapter à toujours plus de contraintes législatives et sociales. Elles se sont vues attribuer de nouvelles missions, en plus de l'élargissement des anciennes. La mise en place des CSE n'est donc qu'une étape de plus dans la longue et mouvementée vie des USM... « Si notre Fédération est aujourd'hui la première de notre organisation, s'est félicité Frédéric Homez, c'est avant tout grâce au travail des métallos et des USM ! Nous avons su anticiper, bien avant la loi sur la représentativité, les nouvelles contraintes qui allaient peser sur le syndicalisme et se poser comme autant de défis. Gardons cette capacité et cette énergie qui sont à la base de notre développement ! »

## groupes, des coordinateurs et des formateurs

### **Gérard Ciannarella :** **« faire grandir ensemble FO »**

Le secrétaire fédéral et coordinateur des USM Gérard Ciannarella en saluant la forte participation à cette journée, signe de la vitalité de notre organisation mais aussi illustration de la place centrale prise par les USM au fil des années dans notre organisation en tant que pivot du développement syndical. Il a également rendu hommage au travail accompli par Frédéric Homez et Eric Keller, qui l'ont précédé au poste de coordinateur national des USM. Il a aussi rendu hommage au dévouement, à la ténacité et à la conviction des pionniers qui ont mis en place les premières USM à partir de 1999. « A la veille du deuxième millénaire, 46 USM avaient vu le jour dans les départements et cela avait été tout sauf une promenade de santé », a rappelé Gérard Ciannarella. Aujourd'hui, à force de travail de terrain, de respect des statuts et de la construction d'un lien nouveau avec les UD au fil des années, ce ne sont pas moins de 61 USM qui œuvrent au développement syndical dans les territoires et ont su se rendre incontournables en tant que point de rendez-vous et de ressources pour tous les métallos FO. Il a d'ailleurs souligné le rôle essentiel de négociation qui est devenu le leur et permet chaque année de faire évoluer les conventions collectives territoriales par la négociation, renforçant ainsi les droits et le pouvoir d'achat de tous les salariés. Enfin, il s'est réjoui « des attaches que les équipes syndicales, au travers des coordinateurs et des DSC, et celles des USM ont su créer pour se soutenir, s'épauler, et faire grandir ensemble notre organisation ».



## La richesse des débats

### **Des camarades à l'origine des USM**

« Pour savoir où l'on va, il faut se rappeler d'où on vient » : ce propos d'un intervenant aurait pu résumer l'esprit de cette première table ronde, qui accueillait le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie **Frédéric Homez** et une génération de métallos ayant participé à la mise en place des premières USM : **Denis Bieber** pour la Moselle, **Jean Deswaertes** pour le Nord, **Sylvain Ferrara** pour les Bouches-du-Rhône, **Jean-Claude Durupt** pour le Doubs et le Territoire-de-Belfort, et **Christian Mérot**, toujours à la tête de l'USM du Maine-et-Loire. Ensemble, ils sont revenus sur le chemin ayant mené à la création des USM et les difficultés rencontrées pour y parvenir. « Nous sentions que la représentativité allait devenir une problématique à laquelle la seule réponse serait le développement, a expliqué **Frédéric Homez**. Il fallait donc créer des structures dédiées, qui coordonneraient les efforts des équipes de terrain. » Dans le Nord, où quatre conventions collectives territoriales coexistent, les métallos travaillaient main dans la main depuis longtemps. « En installant une USM, nous avons formalisé notre méthode, s'est souvenu **Jean Deswaertes**, et cela nous a permis de grandir dans tout le département. » Dans les Bouches-du-Rhône, où œuvrait **Sylvain Ferrara**, le problème était surtout de parvenir à toucher l'ensemble des syndicats et sections syndicales. « On nous refusait souvent l'entrée des sites, s'est amusé l'ancien secrétaire de l'USM13, mais nous avons quand même réussi à fédérer tout le monde. » L'autre difficulté était de rapprocher les listings fédéraux de ceux de l'UD. « Heureusement, nous avons de bons rapports et nous avons travaillé en bonne intelligence », a-t-il ajouté.

La question du lien avec les structures confédérales a d'ailleurs été soulevée par plusieurs intervenants. « Dans le Doubs, l'UD voyait notre initiative comme un coup d'Etat, a reconnu **Jean-Claude Durupt**. Il a fallu batailler pour désamorcer cette crainte. » Tonalité relativement similaire dans la Moselle : « L'existence de notre syndicat des Métaux et le travail de Gilbert Mathieu nous avait donné de la stabilité, s'est remémoré **Denis Bieber** (le Charles Bronson de l'Est). Mais il a fallu convaincre l'UD, à laquelle nous

**Pour les 20 ans des USM, la Fédération avait fait le choix d'un nouveau format pour la tenue des travaux. En lieu et place des interventions des métallos à la tribune, la réflexion s'est organisée autour de quatre tables rondes. Les échanges entre les participants puis avec la salle ont permis l'expression de nombreux points de vue et le partage d'autant de retours d'expérience aussi stimulants qu'enrichissants pour notre organisation.**



Les débuts des USM.

notre syndicalisme et notre organisation en créant une structure efficace qui a traversé le temps. Les nombreux échanges avec la salle ont mis en lumière la complexité des rapports avec les UD, qui reflètent aussi les équilibres internes à notre organisation. Vues comme rivales, perçues comme complémentaires ou considérées comme complètement autonomes, les USM n'ont jamais laissé indifférentes. En plus de renforcer la cohésion des métallos en incluant coordinateurs et DSC à leurs travaux, elles se sont rapprochées au sein de leurs régions pour une action plus large. Elles ont également su devenir des interlocuteurs des entreprises, d'autant que leur voix émanait d'une structure nationale reconnue, allant parfois jusqu'à jouer les juges de paix dans les rapports entre donneurs d'ordre et sous-traitants. Pour autant, et malgré l'efficacité incontestable des USM, il

reste difficile de s'implanter dans les petites entreprises et dans certains départements peu industrialisés, les métallos de l'USM n'ont pas caché se sentir parfois isolés. Ils savent néanmoins pouvoir compter sur la Fédération pour préparer l'avenir, mais aussi sur les anciens, qui ont confessé d'une seule voix avoir du mal à décrocher et être toujours prêt à donner un coup de main... Frédéric Homez a rappelé, en fonction des années et des évolutions, qu'aujourd'hui les rapports avec les UD étaient majoritairement bons.

fai-  
sions un peu peur, pour pouvoir durer.»  
Est-ce là le secret de la longévité ? Pour **Christian Mérot**, seul fondateur encore en poste, c'est aussi sa présence au bureau de l'UD qui a permis d'apaiser les suspicions. « Nous avons davantage souffert de la désindustrialisation et de l'érosion des effectifs, a-t-il tranché. C'est davantage à un travail de terrain acharné et à la place que nous avons su prendre dans les négociations au niveau du département, qui ont fait de nous des acteurs et des interlocuteurs incontournables, qu'il faut attribuer le succès des USM. »

Impossible de ne retenir qu'un seul souvenir de cette épopée, mais tous les anciens secrétaires d'USM se sont accordés sur la dimension humaine de l'aventure qui a permis de souder définitivement les métallos et leur Fédération. Tous ont également insisté sur la profonde satisfaction d'avoir, au vu des résultats, contribué à pérenniser

## « Une aventure collective »

**Absent le 5 novembre pour raisons de santé, l'ancien secrétaire de l'USM69 Marcel Basset a néanmoins tenu à partager quelques souvenirs de la création de la structure dans son département. « Il y a une vingtaine d'années, Michel Huc et le secrétaire de l'UD ont eu l'idée de rassembler les métallos FO du département au sein de l'UD pour être plus revendicatifs. Devenu secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie, il a poursuivi en ce sens, alors qu'on ne parlait pas encore d'USM. » La mise en place de ces structures fédérales n'a pas été vue d'un bon œil dans tous les territoires, s'est-il rappelé. Chemin faisant, elles ont démontré leur efficacité et c'est avec l'arrivée de Frédéric Homez à la tête de la Fédération que leur développement a connu un véritable coup d'accélérateur. « C'est une belle histoire et une belle victoire pour FO Métaux, a fait valoir Marcel Basset. Cette aventure collective nous a permis de progresser et a offert aux métallos un outil redoutable pour développer notre organisation. »**



## La genèse des USM

L'aventure des USM débute en 1995. Cette année-là, l'équipe fédérale commande une étude sur l'organisation et la syndicalisation. Objectifs : analyser les méthodes de la Fédération et les rendre plus efficaces. C'est à Jean-Yves Sabot, aujourd'hui trésorier fédéral, qu'est confiée la mission. Son travail sera également nourri par les nombreuses réunions régionales que mèneront les secrétaires fédéraux afin de mieux cerner les besoins et les attentes des équipes sur le terrain quant à la syndicalisation et à la structuration des efforts en ce sens. Trois années plus tard, FO Métaux décide de créer des structures départementales dédiées au développement syndical : les USM. Depuis, leur dynamisme ne s'est jamais démenti et elles ont pris une place de premier plan au sein de notre Fédération.

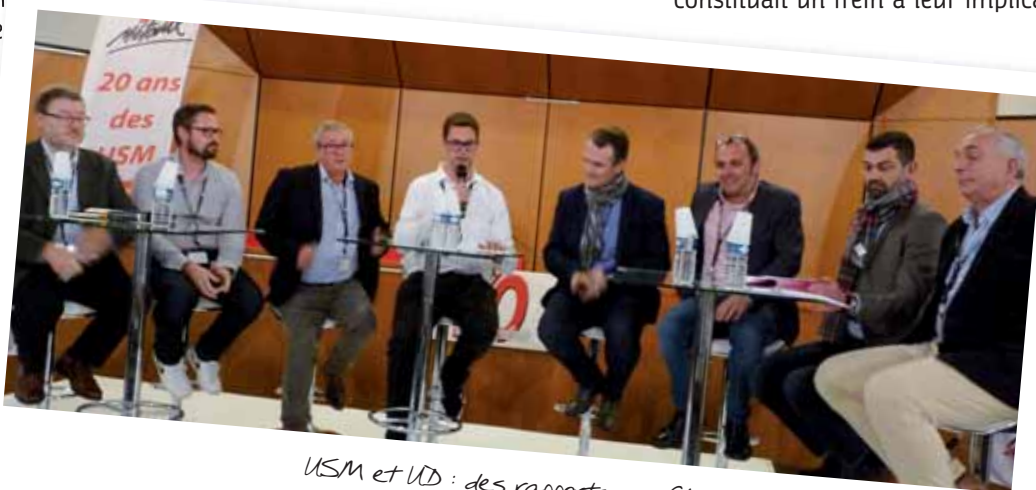
## Les rôles et missions des USM dans l'environnement législatif et conventionnel

Face à une législation toujours plus complexe et contraignante ainsi qu'aux évolutions du dispositif conventionnel, cette table ronde a permis de revenir sur un rôle et des missions en adaptation permanente pour les USM en compagnie de **Frédéric Homez**, **Gérard Ciannarella**, du délégué fédéral **Valentin Rodriguez** et de plusieurs secrétaires d'UD : **Jean-François Duflo** pour le Nord, **Jean-Jacques Leleu** (également secrétaire d'USM) pour la Somme, **Sébastien Galmiche** pour la Haute-Saône et **Yanis Aubert** pour la Seine-Maritime. « Nous nous sommes toujours fixés des objectifs, a rappelé **Frédéric Homez**. Puis de nouvelles lois sont tombées et nous ont amenés à évoluer : représentativité, transparence financière, restructuration des branches, CSE... Et le nombre de conventions collectives territoriales changera potentiellement le périmètre des USM, générant de nouvelles missions. » Négocier les CCT et coordonner les équipes syndicales : pour remplir efficacement ces deux missions, « il faut connaître son département, a considéré **Gérard Ciannarella**, et se faire connaître de ses équipes. C'est ainsi que l'on peut être toujours réactif. » Au plan juridique, **Valentin Rodriguez** a rappelé qu'une USM avait les mêmes prérogatives et obligations que tout syndicat. Les USM ont donc subi elles aussi la loi de 2008 sur la représentativité et doivent satisfaire aux mêmes critères que les syndicats : respect des valeurs républicaines, indépendance, transparence financière, avoir au moins deux années d'existence, audience, influence et effectifs. « La loi a créé de nombreuses obligations et contraintes auxquelles sont soumises les USM, a considéré le délégué fédéral, donnant l'exemple de la transparence financière qui oblige les USM à publier leurs comptes annuels sous peine de perdre leur représentativité. Le projet de réduction des branches va d'ailleurs représenter un défi majeur pour nos structures. » En effet, alors que la restructuration annoncée en 2017 pré-

voyait de passer de 900 branches à 200, il est à présent question de réduire encore. Avec 76 CCT, la métallurgie aura fort à faire, car les pouvoirs publics pourraient être tentés de recourir à des arrêtés de fusion de branches qui contraindraient les métallos à négocier rapidement des accords en ce sens sous peine de fusion forcée...

## Des relais de terrain

Du côté des UD, si tous ont pointé les avantages de liens étroits avec les USM, **Yanis Aubert** a fait remarquer que l'obligation découlant de la loi de 2008 pour les responsables syndicaux d'être présents dans leurs entreprises pour pouvoir être élu constituait un frein à leur implica-



USM et UD : des rapports pacifiés

tion au sein des USM. Face à un environnement législatif en perpétuel évolution, **Jean-François Duflo** a souligné le rôle de l'USM et de l'UD dans l'information des syndicats. « Relais de la Confédération et de la Fédération sur le terrain, elles ont aussi vocation à faire connaître nos analyses juridiques et nos préconisations dans les nombreux dossiers qui affectent le fonctionnement des syndicats, par exemple la RGPD, qui constitue un sujet majeur », a-t-il considéré. **Jean-Jacques Leleu** a, pour sa part, insisté sur la nécessaire complémentarité entre les USM et les UD, investis d'une même mission de développement de notre organisation, et dont les résultats sont impressionnants quand elles travaillent de concert. « Il a fallu du temps pour se comprendre, a-t-il précisé, mais la relation de confiance que nous avons établie est solide aujourd'hui. » Un constat partagé par **Sébastien Galmiche**, qui a confié avoir mesuré l'efficacité des deux structures lorsqu'elles mettaient en



commun leurs moyens et leur énergie. Lors des échanges avec la salle, **Frédéric Homez** a assuré les métallos de l'attachement de la Fédération aux CCT et des efforts accomplis pour les défendre dans le cadre de la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie. Partageant les difficultés qu'ils rencontrent et qui sont bien souvent similaires à celles évoquées par les intervenants, les participants se sont également interrogés sur les possibilités de faire évoluer les missions des USM sans l'aiguillon de la loi, avec notamment la suggestion de rassembler les syndicats des grands groupes d'un même secteur pour coordonner le développement de FO sur l'ensemble de leur *supply chain*. Les idées ne manquent pas. L'énergie non plus. Quoi qu'il arrive, les métallos FO feront face !

## Les enjeux du développement

Pour cette troisième table ronde, le secrétaire général de la Confédération FO **Yves Veyrier** s'était joint à **Frédéric Homez**, **Jean-Yves Sabot** et **Gérard Ciannarella**, ainsi qu'au DSC d'ArcelorMittal Méditerranée **David Thourey** et au coordinateur Safran **Daniel Barberot**. Les échanges ont montré combien la perception des USM par la Confédération avait évolué depuis leur création. « Dans un cycle de représentativité assez concentré, nos UD ont parfois du mal à faire face à toutes les invitations à négocier les PAP, ce qui pourrait peser sur le résultat final. Mais grâce à l'anticipation dont FO Métaux a su faire preuve il y a 20 ans, a reconnu **Yves Veyrier**, les USM sont une force de développement considérable, reconnue et appréciée, au point que d'autres fédérations FO s'en sont inspirées. » Il a poursuivi en expliquant que le principal défi était de s'implanter dans les entreprises, d'attirer les adhérents mais aussi de défendre le rôle du syndicat dans la société et, plus largement, pour la démocratie. « Les USM ont intégré cette dimension avec un temps d'avance sur le reste de l'organisation, a-t-il concédé. Elles auront à poursuivre ce travail avec la Confédération en se saisissant de problèmes de société comme la question climatique, faisant aussi évoluer ainsi l'image de notre organisation et du syndicalisme. » Rebondissant sur le propos, **Frédéric Homez** a martelé le caractère crucial du développement dans le cadre de la représentativité. Il a également rappelé que c'était

aussi par la formation syndicale que FO Métaux continuait d'anticiper le changement.

**Jean-Yves Sabot** est ensuite intervenu pour rappeler qu'un cursus spécifique de formation pour le développement syndical avait été mis en place mais que, plus largement, c'est l'ensemble du dispositif de formation de la Fédération qui était sous-tendu par cette ambition. Rappelant le travail de refonte de la formation mené en parallèle de la création des USM en partant des besoins du terrain et des défis à relever, il a souligné son caractère par nature évolutif. « L'analyse des résultats de la représentativité pendant les sessions de formation nous permet également de mieux savoir où, quand et comment agir pour maximiser l'effet de nos efforts », a-t-il expliqué.

**Daniel Barberot** et **David Thourey** ont partagé l'expérience fructueuse qu'a été, pour leurs



équipes, le recours à la formation syndicale. En 2017, FO plafonnait à 10,05 % chez Safran, à quelques voix de perdre sa représentativité, quand l'équipe de coordination a décidé de bâtir, en collaboration avec la Fédération, un plan de formation pour se développer dans le groupe. « Apprendre aux équipes à travailler ensemble, partager nos problématiques, mutualiser les solutions efficaces, analyser nos forces et nos faiblesses... Le parcours a été très enrichissant, a résumé **Daniel Barberot**. Le suivi de la Fédération a également permis d'apprendre à gérer les refus ou les appréhensions pour mieux attirer les salariés vers nous. » Depuis, FO a repris du poil de la bête chez Safran, enregistrant de nouvelles adhésions et progressant au plan électoral. Chez ArcelorMittal, à Fos-sur-Mer, la formation a permis à l'équipe de revenir de très loin. Avant 2010, FO y pesait à peine 4 %. L'équipe se tourne alors vers la Fédération, qui nomme un RSN, dégage des moyens et met en place un module de développement qui donne aux métallos FO envie d'aller plus loin. « La formation n'est pas une baguette magique, a



*Un partage d'expérience très stimulant.*



**David Thourey**. C'est une boîte à outils qu'il faut avoir la volonté d'utiliser tout en arpentant le terrain. » Ce qu'a fait l'équipe de Fos-sur-Mer avec succès, puisque FO pèse aujourd'hui 26 %. **Gérard Cianarella** l'a confirmé: il n'y a pas de formule secrète, seulement des équipes motivées et qui jouent le jeu. « Si le suivi de la formation est important, tout passe d'abord par une prise de conscience : la nécessité de faire des adhésions, et donc d'aller au contact des salariés. C'est ainsi qu'on crée une dynamique qui change tout », a-t-il expliqué. Bull/Atos, Tefal, Eramet et bien d'autres ont partagé leur expérience en matière de développement réussi à la suite de cette table-ronde. **Frédéric Homez** et **Yves Veyrier** ont conclu en félicitant les métallos FO pour leurs bons résultats et en pointant le rôle de coordination de l'USM. « Vous êtes toutes et tous les ambassadeurs de FO dans les entreprises et les territoires, ont-ils clamé. C'est sur votre travail collectif et de terrain que repose notre succès ! »

## L'enjeu du troisième collège

Pour la dernière table ronde de la journée, les échanges se sont déroulés entre **Frédéric Homez**, le secrétaire fédéral en charge des cadres **Laurent Smolnik**, la secrétaire confédérale en charge du développement **Roxane Idoudi**, la déléguée syndicale FO Airbus **Véronique Selles**, la DSC FO Renault **Mariette Rih** et la DSC FO PSA **Olivier Lefevre**. Comme l'a expliqué **Roxane Idoudi**, le fait que le développement soit devenu un secteur à part entière au niveau confédéral montre bien la prise de conscience de cet enjeu par notre organisation. Les cadres ne sont d'ailleurs pas la seule population à séduire : les femmes et les jeunes sont également en ligne de mire. « Un important travail de fond est en cours, avec de la formation et de la communication », a-t-elle dévoilé, ajoutant que FO Métaux était particulièrement bien organisée en ce domaine et que ses structures ne sollicitaient jamais l'aide de la Confédération. **Frédéric Homez** a rappelé que le développement chez les cadres constituait depuis de nombreuses années une priorité pour FO Métaux, et que l'aug-

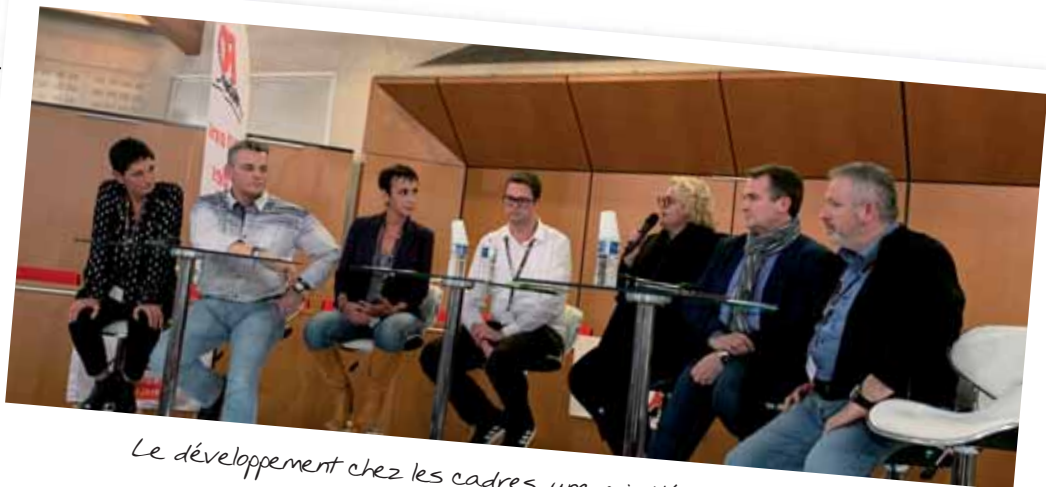
mentation continue de leur part dans la population active ne faisait qu'accentuer l'urgence. « La Fédération a conçu et réalisé des outils pour s'adresser aux cadres et fait évoluer son offre de formation sur ce dossier majeur pour notre organisation », a-t-il confirmé. **Laurent Smolnik** est d'ailleurs revenu sur le travail déjà accompli pour la syndicalisation des cadres, notamment avec « For You ! ». « Longtemps, nous n'avons pas eu de stratégie véritablement efficace, s'est-il rappelé. Nous étions mauvais dans ce dossier et nous avons su nous le dire, afin de reprendre à zéro et d'aborder la question différemment, en réfléchis-

sant notamment à un syndicalisme de service, plus adapté aux attentes des cadres. » Il n'a pas caché que le recul des effectifs au premier collègue avait conduit à accélérer le tempo et à développer l'outil « FO for You ! », qui a permis de mieux connaître cette population et va maintenant devenir itinérant.

**Véronique Selles** a partagé son expérience de la population cadres sur le site Airbus Helicopters de Marignane, où ils représentent près de 50 %

des salariés et où FO a su devenir et rester majoritaire.

Un important travail de prise de contact via les réseaux sociaux continue de porter ses fruits. La mise en place de « relais cadres » -des métallos FO qui contribuent à faire le lien entre les cadres et notre organisation sur le terrain- a montré sa pertinence. Le lancement d'une appli mobile a permis de séduire les jeunes et FO a été la première organisation à créer un réseau (FO Women), sans oublier des *afterworks* et d'autres événements « qui sont autant de façons de créer de la convivialité et de faire évoluer l'image de notre organisation en ne la cantonnant pas à la sphère syndicale, a-t-elle expliqué. C'est un travail long mais payant. » **Mariette Rih** a souligné l'apport du GTC (Groupe de Travail Cadres) installé par la Fédération pour mieux cerner cette population et savoir lui parler. « Le cadre d'aujourd'hui n'est plus celui d'il y a 10 ans, a-t-elle martelé. Il a besoin de conseils, d'aide. Il fonctionne en réseau. Nous avons donc cherché comment construire et entretenir avec lui le lien dont il a besoin et cela a abouti aux outils créés par le GTC. » Chez PSA aussi, les métallos FO se sont longtemps demandé comment attirer les cadres, notamment sur les sites de R&D. « Un examen attentif de la situation nous a montré qu'ils n'étaient pas les privilégiés que tout le monde imagine, a exposé **Olivier Lefevre**. Nous avons également ciblé les cadres influents, reconnus par leurs pairs, les leaders d'opinion, qui ont ensuite drainé une partie de leurs équipes chez FO. » Autre argument efficace : FO ne limite pas ses horizons à PSA mais voit le secteur automobile dans son ensemble et bien au-delà, en prenant en compte des problématiques sociétales plus larges. « C'est aussi en menant un dialogue social efficace et responsables avec la direction que nous asseyons notre crédibilité et renforçons notre attractivité », a-t-il ajouté.



*Le développement chez les cadres, une priorité pour FOMétaux*

Les échanges avec la salle ont confirmé ces constatations. Ainsi de la défense par FO de hauts cadres de direction chez Mécachrome, qui a changé positivement le regard que les cadres portaient sur notre organisation. Ou encore de l'efficacité du dialogue social chez Amcor, qui a convaincu cette population. Mais aussi de l'aide apportée sur la fiche de paie chez Valeo grâce à une connaissance fine de la convention collective ingénieurs et cadres. « Attention cependant à ne pas vouloir à tout prix séparer cadres et non-cadres, a prévenu **Eric Devy**, de Framatome. Dans les entreprises, ils ont des problématiques communes autant que des questions spécifiques, mais il faut parler d'une même voix à tous. » Face à des cadres de plus en plus fragilisés et qui semblent devenir les ouvriers de demain, les participants ont conclu sur la capacité de notre organisation à les défendre et leur apporter du plus, et sur la nécessité de le faire.



# branchez-vous santé

Économiquement  
vertueux, socialement  
indispensable

## Ensemble, relevons le défi

d'une culture prévention pour tous  
et à chaque étape de la vie.

- 4 français sur 10 ne vont pas chez le dentiste. Pourtant, la santé bucco-dentaire est au cœur de la santé globale <sup>(1)</sup>
- 160 000 cancers évitables sur un total de 400 000 diagnostiqués chaque année <sup>(2)</sup>
- 15,2 % des 3 millions de travailleurs non-salariés en risque d'épuisement professionnel <sup>(3)</sup>

Sources :

(1) UFSBD,

(2) e-cancer 2017,

(3) Étude BPI France Observatoire Amarok



Plus d'information sur  
[www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante](http://www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante)  
[bgbranchezvousante@ag2rlamondiale.fr](mailto:bgbranchezvousante@ag2rlamondiale.fr)





**[ FO Métaux souhaite de bonnes fêtes  
à tous les métallos et à leur famille! ]**

**Pour tout renseignement,  
contactez votre délégué FO Métaux**



## Avec Ociane Matmut, bénéficiez du 100 % Santé en optique, dentaire et sur les aides auditives

**D'ici à 2021**, les frais restants à charge seront nuls pour les équipements relevant du « 100 % Santé » en optique, dentaire et pour les aides auditives : la prise en charge Sécurité sociale + Mutuelle sera totale !

Ces soins répondent à des exigences de qualité et sont encadrés par la mise en place de Prix Limites de Vente (PLV) pour les professionnels de santé qui ont l'obligation de vous proposer ces équipements.

Bien entendu, vous avez la possibilité de choisir d'autres équipements où les remboursements se feront dans les conditions définies par votre contrat.

### OPTIQUE

Les **LUNETTES** 100 % Santé seront intégralement remboursées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le panier 100 % Santé impose à l'opticien de présenter un choix de 35 montures dans 17 modèles différents à un prix de 30 € maximum. De même, si vous choisissez des verres 100 % Santé, ils seront au minimum traités avec amincissement, anti-rayures et anti-reflets.

Vous pouvez « panacher » avec des équipements à tarifs libres, par exemple choisir les verres à tarifs libres et la monture sans reste à charge ou inversement.

#### POUR UN ÉQUIPEMENT DE CORRECTION D'UNE MYOPIE MODÉRÉE

Myopie entre -2 et -4 sur chaque œil



TARIF MÉDIAN	RESTE À CHARGE	TARIF MAXIMAL	RESTE À CHARGE
290 € <small>DOIT 135 € DE MONTURE</small>	65 €	105 € <small>DOIT 30 € DE MONTURE</small>	0 €

**OCIANE MATMUT**, la complémentaire santé **MATMUT**, choisit de se mettre en conformité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les trois secteurs, pour l'ensemble des garanties d'entreprises et de particuliers.

Renseignements complémentaires sur [matmut.fr](http://matmut.fr) ou votre contact Christine LAURENT 06 26 91 95 99 et [laurent.christine1@ocianegroupematmut.fr](mailto:laurent.christine1@ocianegroupematmut.fr)



### DENTAIRE

Pour les **PROTHÈSES DENTAIRES**, la facturation dépendra du type de prothèse, de l'emplacement de la dent et du matériau utilisé !

Malgré la difficulté de s'y retrouver, la bonne nouvelle est que l'offre « 100 % Santé » intégralement remboursée va représenter 46 % des actes prothétiques effectués. Cela concerne principalement les couronnes fixes, avec une mise en place en deux temps : 2020 et 2021.

Les autres actes prothétiques seront remboursés dans la limite de votre contrat de complémentaire santé.

#### RESTE À CHARGE SUR UNE COURONNE EN CÉRAMIQUE\* SELON LES PRIX PRATIQUÉS



\* Pour une couronne en métal recouverte de céramique

#### RESTE À CHARGE SUR UNE COURONNE EN CÉRAMIQUE\* SELON LES PRIX PRATIQUÉS (Fourchette HAUTE observée à Paris)



\* Pour une couronne en métal recouverte de céramique

### AIDES AUDITIVES

Quant aux **AUDIOPROTHÈSES**, les tarifs sont plafonnés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et bénéficieront d'une augmentation progressive du remboursement Sécurité sociale et Mutuelle plus importante, pour arriver à ce que le reste à charge soit nul à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 !

#### ÉVOLUTION DU RESTE À CHARGE MOYEN POUR DEUX PROTHÈSES AUDITIVES SUR LA BASE DE PROTHÈSES DE L'OFFRE 100 % SANTÉ



## Faurecia : un nouveau DSC



Lors de leur coordination élargie du 1er octobre, les métallos FO de Faurecia ont désigné un nouveau DSC en la personne de **Frédéric Césard**. Basé au centre de R&D de Brières (Essonne), où l'équipe a bondi de 5 % à 31,53 % lors des dernières élections professionnelles, il aura à cœur de poursuivre le travail de son prédécesseur Eric Ancery. Après avoir œuvré

avec succès au développement de notre organisation chez Faurecia pendant plus de 10 ans et avoir toujours su fédérer les équipes et maintenir leur cohésion même dans les moments difficiles, il fêtera son départ lors de la prochaine coordination, début 2020.

## Jolie progression chez Toyota



C'est un beau travail de terrain de l'équipe FO Toyota d'Ornain

(Nord) que les élections pour la mise en place du CSE ont couronné le 23 octobre. Notre organisation progresse de 5,2 %, s'établissant à 23,5 %. Fabrice Cambier et son équipe présentaient pour la première fois une liste au 3ème collège, où ils ont frôlé les 15 %. L'effet d'entraînement sur le 2ème collège ne s'est pas fait attendre, puisque FO Métaux y passe de 9 à 30,55 % ! Ces excellents résultats leur permettront de défendre encore plus efficacement l'industrie et les salariés dans la nouvelle instance.

## Frédéric Homez chez Tefal

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et le secrétaire général de l'UD74 Stéphane Renaud ont rencontré les équipes de Tefal et de Malhe dans le cadre de la journée de l'industrie en Haute-Savoie. Ils ont visité les deux entreprises et ont organisé une conférence de presse pour évoquer les actions de notre organisation en faveur de l'industrie.



## L'automobile se réunit à Bruxelles



Le comité sectoriel automobile d'IndustriALL European Trade Union se réunissait le 21 octobre à Bruxelles et le secrétaire fédéral Laurent Smolnik y représentait notre organisation. Alors que le secteur vit un grand changement avec la fin du diesel et les menaces pesant sur le thermique, les échanges ont porté sur l'évolution du mix énergétique dans la filière et ses répercussions sur l'industrie et l'emploi. Le lendemain, c'était au tour de la coordination PSA/Opel de se réunir sous l'égide du géant syndical européen. Au menu des discussions : la préparation du groupe spécial de négociation dans le cadre du passage de PSA au statut de Société Européenne.

## Saint-Gobain : réunion au sommet



Notre Fédération a accueilli les 29 et 30 octobre la réunion du réseau IndustriALL Global Union de Saint-Gobain. Les secrétaires fédéraux Paul Ribeiro et Lionel Bellotti, accompagnés des responsables syndicaux FO de l'entreprise, étaient présents. Les participants ont pu exposer les problématiques propres à chaque pays (Indonésie, Espagne, Allemagne, Pays-Bas, Inde, Belgique) dans un groupe où le dialogue social transnational est faible. L'ambition de la réunion était aussi de pérenniser ce réseau au service de la solidarité internationale.

**Négociations,  
réunions de travail  
mais aussi  
fait insolite,  
l'actu de  
FO Métaux  
se décline  
également  
en brèves...**

## USM de l'Oise : faire grandir FO



**Les métallos FO de l'Oise se sont retrouvés à Noyon le 16 octobre pour l'assemblée générale de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire Bruno Raye, en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti et du secrétaire de l'UD60 Gérard Leroy, ils ont fait le point sur la situation de leurs implantations et les perspectives de développement.**

Si la représentativité de notre organisation dans l'Oise se situe dans la moyenne nationale, avec 19,74 %, les métallos FO savent qu'il ne faut pas pour autant relâcher les efforts de développement syndical. Comme cela a été évoqué lors de l'assemblée générale de leur USM le 16 octobre, les effectifs dans la métallurgie de l'Oise connaissent une nette diminution, compliquant le travail de syndicalisation qu'ils effectuent. Ce ne sont cependant pas les implantations à créer qui manquent, car le département abrite de nombreuses entreprises industrielles. Lionel Bellotti a d'ailleurs insisté sur l'intérêt et l'apport de la formation syndicale pour œuvrer plus efficacement au développement de notre organisation.

Comme l'a montré le tour de table, s'il y a bien une problématique que les métallos FO de l'Oise ont en partage, c'est celle du passage au CSE. La grande majorité des entreprises représentées à l'assemblée générale viennent d'élire leur CSE ou sont sur le point de le faire, et les campagnes électorales y sont menées tambour battant. Pour le reste, la situation est plus contrastée. Chez Federal Mogul, FO est majoritaire et l'entreprise dispose d'un confortable carnet de commandes. Les métallos FO ont su y négocier de

belles NAO. Chez Thermal, FO revendique des embauches afin de compenser des départs en retraite autrement que par le recours à l'intérim. Le site de Nexans échappe au PSE qui touche le groupe et tire bien son épingle du jeu. Les métallos préparent la relève syndicale. Chez AGCO, outre la concurrence de sept organisations syndicales aux élections, les métallos FO tirent la sonnette d'alarme, car malgré une stratégie industrielle, l'entreprise traverse une mauvaise passe, manquant de commandes et d'investissements. Chez Profilafroid, les baisses de commandes sur le bâtiment public liées à la crise de 2008 se font toujours sentir. L'entreprise fait face à un manque d'attractivité et peine à recruter. L'équipe FO y mène un travail de fond sur l'absentéisme pour nourrir ses réflexions et être force de proposition tout en préparant la relève.

Face à ces situations, Lionel Bellotti a assuré les métallos de la vigilance de notre Fédération et de son soutien dans toutes les situations. Il a également fait un point très complet sur la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie, détaillant tant l'architecture et la méthode que les thématiques négociées.

## Valeo : accords et désaccords

Le 31 octobre, la Fédération accueillait la coordination des métallos FO de l'équipementier automobile Valeo. Réunis autour de leur coordinateur Bertrand Bellanger et du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, les participants ont fait le point sur les nombreuses négociations en cours afin d'adopter des positions communes. Les participants, qui représentaient l'ensemble des implantations FO Valeo, ont salué le caractère très constructif de la réunion.

Alors que le cycle électoral de mise en place des CSE touche à son terme, les équipes FO de Valeo ont pu consacrer leur coordination du 31 octobre à l'examen des accords en cours de négociation ou soumis à signature. Au menu des travaux : les frais de santé, la formation, et l'égalité homme/femme. Sur le premier dossier, qui concernait la mise en place du « reste à charge zéro » et l'augmentation de la cotisation pour la mutuelle, les métallos FO ont donné le feu vert pour la signature. Sur le projet d'accord relatif à la formation et l'alternance par contre, notre organisation n'a pas eu d'autre choix que de formuler un avis négatif. « Ce qui était proposé, malgré des avancées, était insuffisant au regard des problématiques de notre secteur, a résumé le coordinateur FO Bertrand Bellanger. Il s'agissait également d'envoyer un message clair à la direction : pour l'accord GPEC qui doit être négocié en 2020, pas question d'accepter des propositions au rabais, il faudra être à la hauteur ! » Concernant l'égalité homme/femme, le texte n'étant pas fi-



nalisé, les métallos FO ont procédé à un large échange de vues afin de préciser leur position sur ce dossier.

Laurent Smolnik après avoir félicité les métallos pour le caractère très constructif de leurs échanges, a pris la parole pour faire le point sur les nombreuses transformations, en cours et à venir, qui impactent et impacteront encore le monde automobile, et en particulier les équipementiers. Il s'est également félicité des bons résultats enregistrés par les métallos FO sur l'ensemble des implantations. Les derniers sites à voter le feront le 3 décembre et notre organisation compte bien y confirmer sa progression.



## USM du Calvados : saisir les opportunités

Avec 14,87 % de représentativité sur leur territoire, les métallos FO du Calvados disposent d'une belle marge de progression, qu'ils s'emploient à exploiter ardemment. Cette année, ils ont ainsi négocié près d'une cinquantaine de PAP, bien au-delà de la vingtaine d'implantations FO Métaux du département, se créant ainsi de nouvelles opportunités de développement. Encouragés dans cet effort par Lionel Bellotti, qui les a incités à s'adresser davantage aux cadres en utilisant les outils mis à disposition par notre Fédération, ils se sont également retrouvés sur le rôle central de l'USM, souligné par Gérard Ciannarella. Ce dernier a d'ailleurs rappelé que la Fédération disposait aujourd'hui de 61 USM face aux 76 conventions collectives territoriales existantes.

Les échanges ont ensuite porté sur la situation des différentes entreprises représentées par les métallos FO. Chez Mary Automobiles, FO a su mettre la pression pour parvenir à de bonnes NAO mais le site perd de la charge, suite à la perte de la préparation des véhicules. Chez l'équipementier automobile Inteva, le PSE de 2018 a laissé des traces et les 280 salariés se préparent au passage au CSE avec, pour notre organisation, l'ambition de conserver sa première place. Les



métallos FO de Manumasure étaient également en pleine campagne, avec une forte concurrence syndicale sur leur site. Du côté d'Alutil, situation similaire mais malgré toute sa motivation l'équipe FO a bien du mal à faire avancer ses revendications. La situation est meilleure chez Howmet, où les 500 salariés jouissent d'une bonne charge de travail et où FO est incontournable. Il en va de même chez PSA, où les 1 000 salariés ne sont que peu impactés par la marche forcée vers l'électrique puisqu'ils fabriquent les liaisons au sol et les transmissions. Knorr Bremsen, spécialiste du freinage poids-lourd et ferroviaire a réalisé de belles NAO, grâce à FO, majoritaire depuis 30 ans. Enfin, chez la nouvelle implantation Taillefer, face à la charge de travail, FO s'organise pour obtenir des contreparties aux heures supplémentaires et à la modulation.

Les travaux se sont achevés par un point très complet de Lionel Bellotti sur la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie.

**Les métallos FO du Calvados se sont retrouvés autour de leur secrétaire Dominique Jaquot le 23 octobre pour l'assemblée générale de leur USM. En présence des secrétaires fédéraux Lionel Bellotti et Gérard Ciannarella, ainsi que du secrétaire de l'UD14 Pierrick Salvi, ils ont fait le point sur la situation des différentes implantations et sur l'actualité de notre organisation.**

## IndustriALL Global Union : défendre l'industrie française

Les 14 et 15 octobre, Bangkok (Thaïlande) accueillait la conférence mondiale sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) d'IndustriALL Global Union. Le secrétaire fédéral Eric Keller et la DSC FO Gemalto Anne-Marie Chopinet y représentaient notre organisation, portant sa parole et ses analyses au cours de travaux très riches.

Près de 80 % des effectifs et de la production de l'industrie électronique et électrique centrée sur les TIC se situent en Asie. Le choix de Bangkok pour la tenue de la conférence mondiale sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) d'IndustriALL Global Union s'imposait comme une évidence. Anne-Marie Chopinet, qui préside la commission sectorielle Europe pour l'électrique et l'électronique d'IndustriALL Global Union, s'est notamment exprimé sur la situation de l'emploi en France, les conséquences du Brexit sur les entreprises européennes, mais aussi la question de l'égalité homme/femme, une des principales thématiques de la conférence, dont le slogan était « pas de violence faite aux femmes au travail ». Les représentants FO ont mis à profit ses deux journées d'échanges pour renforcer les liens avec leurs homologues du Japon, de Corée du Sud ou encore d'Indonésie, et en tisser de nouveaux. La visite de l'usine de réfrigérateurs du groupe Mitsubishi est venue compléter les travaux.

« L'ensemble a été particulièrement constructif, juge Eric Keller, car il a permis de mieux prendre la mesure des process, de l'organisation du travail et du niveau d'automatisation par rapport aux pays européens et à la France. » Le constat est d'ailleurs assez instructif :

les implantations asiatiques recourent davantage à la main d'œuvre bon marché qu'à la robotisation, que seuls les pays développés

privilégient, pour des raisons de coût. Autre enseignement de cette conférence : aucun Français ne figure parmi les géants du secteur. « Nous avons de nombreux acteurs de ces marchés en France et en Europe mais ils sont de petite taille, explique Eric Keller. Si nous n'étions pas là pour les défendre ainsi que leurs salariés au travers de nos positions et de nos propositions, ils seraient en bien mauvaise posture. »



# Coordination PSA Retail : une succession bien anticipée

**Les équipes de PSA Retail, le réseau commercial de PSA, se sont retrouvées en coordination le 21 octobre. Réunis autour de l'équipe des centraux et du comité de coordination, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, en charge des services de l'automobile, leurs membres ont fait le point sur le fonctionnement de la coordination et les négociations. Ils ont également rendu hommage au DSC Eric Bonnaire, qui passait la main ce jour-là à Patricia Bocciarelli, ainsi qu'à plusieurs anciens.**

Après le beau succès des équipes FO chez PSA Retail lors du récent cycle électoral pour la mise en place des CSE, les métallos se sont retrouvés en coordination le 21 octobre pour faire le point sur les mandats nationaux et sur les accords négociés et signés en 2019 par notre organisation dans le réseau commercial. A cette occasion, le DSC en titre, Eric Bonnaire, a passé le relais aux responsabilités à sa suppléante Patricia Bocciarelli. Alors que la retraite approche et qu'il va à présent œuvrer en lien avec notre Fédération au développement et à la communication sur les services de l'automobile, il a présenté sa décision comme la volonté d'anticiper et de préparer sa succession syndicale. Les responsables nationaux de FO Métaux et les membres de la coordination ont salué le geste ainsi que le considérable travail accompli au cours des 15 années où Eric Bonnaire a assumé les fonctions de DSC. « Il a été l'un des artisans de la convergence des marques Peugeot et Citroën et de leurs équipes syndicales au sein de PSA Retail, souligne Patricia Bocciarelli. Il a



également été la cheville ouvrière du premier accord CSE signé par FO et a coordonné un monumental travail de terrain qui nous permet de peser aujourd'hui 49,88 % au sein du Retail. »

L'hommage s'est ensuite étendu à plusieurs jeunes retraités qui étaient présents lors de cette coordination : Patrick Chandon, Bruno Derone, Jean-Claude Menanteau et Iakhdar Wahabi. Ils ont été chaleureusement remerciés pour leur dévouement et leur efficacité au service du syndicalisme réformiste, pour leur aide, leur inspiration et leurs capacités à rassembler. Outre l'arrivée de Patricia Bocciarelli à la tête de la coordination, les participants ont également approuvé la nomination de Sylvain Lé au poste de DSC adjoint, tandis que Cyril Dezaudier, de l'établissement de Bordeaux, devient le nouveau représentant syndical au CSEC, mandat que portait jusqu'alors Sylvain Lé.



*Les anciens se sont vus remettre la médaille de la Fédération par Frédéric Homez.*

## Une priorité de PSA Retail : redonner de l'attractivité au syndicalisme

Les travaux se sont poursuivis par un point sur les accords négociés et signés par FO chez PSA Retail en 2019, et notamment le dernier d'entre eux sur la VAES (Certification et validation des acquis de l'expérience syndicale). « Cet outil de validation des compétences acquises dans l'exercice d'un mandat syndical est particulièrement important, analyse Patricia Bocciarelli. Il devra permettre de renforcer l'attractivité du syndicalisme, notamment auprès des jeunes, en montrant que les man-



*La nouvelle équipe de coordination avec Frédéric Homez et Jean-Yves Sabot.*



*L'ancienne et la nouvelle génération avec Frédéric Homez et Jean-Yves Sabot.*

d a t s

syndicaux amènent des capacités reconnues et valorisées. » Jean-Yves Sabot est ensuite intervenu pour un point sur la formation syndicale et ses enjeux, puis Frédéric Homez a conclu les travaux en intervenant sur l'actualité nationale, en particulier le brûlant dossier des retraites et la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie.

## Les défis du secteur naval

Le comité de dialogue social naval d'IndustriALL European Trade Union s'est réuni le 8 novembre 2019 à Bruxelles. Stéphane Martegoute y représentait notre Fédération. La délégation patronale de SEA Europe et celle d'IndustriAll, qui accordent une place extrêmement importante au Manifeste signé en 2018, ont déclaré d'une même voix leur volonté de poursuivre sa mise en œuvre en renforçant le dialogue social au sein du secteur.

La situation économique mondiale montre une augmentation de la production en Corée (en tonnage) soutenue par les subventions et la taille des navires. Globalement, les effectifs ont chuté de 250 000 emplois depuis 2011. Plusieurs chantiers navals font appel à de la main d'œuvre étrangère pour palier les effets d'une moyenne d'âge élevée dans les entreprises et renforcent la sous-traitance. Les perspectives 2020 ne sont pas réjouissantes car pour l'OMI (Organisation Maritime Internationale) il y aura moins d'investissements, conséquence du ralentissement de l'économie mondiale et des effets négatifs des frictions commerciales entre pays.

La Chine domine de plus en plus ce secteur d'activité avec 1 000 milliards d'euros de commande pour un seul chantier naval. La forte politique industrielle du pays y est pour beaucoup : entre 2006 et 2013 l'Etat chinois a consacré 70 milliards d'euros au secteur alors que l'Europe en a généreusement affecté 70 millions au maximum. « La problématique des subventions illégales doit être abordée beaucoup plus rapidement par l'OMC, car attendre 10 ans pour obtenir une position est beaucoup trop long et les dégâts sont irréversibles, explique Stéphane Martegoute. De plus, si nous avons des études qui montrent l'implication de certains pays sur ce secteur d'activité avec des subventions illégales et le financement d'investissements sans aucune application des règles internationales, nous n'avons aucune statistique sur les conditions de travail et dans certains cas nous sommes à la limite de l'esclavage. Il faudrait que l'Europe soit plus proactive sur les éléments liés à l'emploi, les conditions de travail, etc... »



Il est indispensable que SEA Europe et IndustriAll soient en mesure de faire des propositions communes dans le cadre de Leadership 2030. Il est également nécessaire d'aborder la responsabilité du verdissement et les décisions prises par les politiques, mais qui ne sont pas en lien avec les demandes des armateurs, voire y sont contraires, sans oublier de parler du dumping social qui génère des distorsions au sein même de l'Europe. « Cela doit permettre, en passant en revue tous les problèmes, que la Commission ait connaissance des besoins en termes de politique industrielle, car il devient plus qu'urgent de prendre en compte les spécificités de ce secteur qui ne peut avoir les mêmes règles que celles du secteur aéronautique ou automobile par exemple », conclut Stéphane Martegoute.

# IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

COMPLÉMENTAIRE **SANTÉ**

GARANTIE **DÉCÈS**

SURCOMPLÉMENTAIRE **SANTÉ**

Depuis plus de 70 ans, IPECA est l'Institution de prévoyance du monde aéronautique et aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, **collective ou individuelle**, en **santé** comme en **prévoyance**.

Pour en savoir plus :

**0 810 510 510**

Service 0,05 € / appel  
\* prix appel

Une vie à vous protéger



**IPECA**  
PREVOYANCE

5 rue Paul Barruel, 75740 PARIS Cedex 15

[www.ipeca.fr](http://www.ipeca.fr)

## Le mouvement coalisé : la grève

**Le mouvement du 5 décembre est l'occasion de la réouverture du débat sur la grève. Le droit de grève est un droit reconnu à tout salarié dans l'entreprise. Il est également un droit à valeur constitutionnelle issu de l'alinéa 7 du Préambule de la Constitution de la Quatrième République et consacré fondamental par la célèbre décision Liberté d'association rendue le 16 juillet 1971 rendu par le Conseil constitutionnel.**

**La grève est définie par le droit positif comme étant la cessation collective et concertée du travail, en vue d'appuyer des revendications professionnelles.**

**Elle est donc l'émanation d'un mouvement coalisé ayant pour but la satisfaction d'un intérêt commun.**

### Comment se définit juridiquement une grève ?

Tous les salariés du secteur privé peuvent par principe se mettre en grève, qu'ils soient syndiqués ou non. Ainsi, un salarié détaché dans une entreprise peut participer à une grève s'il est concerné par les revendications émises.

A savoir : pour être licite et ainsi permettre aux salariés grévistes de bénéficier du statut protecteur, la grève doit répondre à ces trois conditions cumulatives :

1. Une mobilisation concertée et collective
2. Des revendications professionnelles
3. Un arrêt total du travail

L'arrêt de travail doit donc être total. Ainsi, la grève perlée, qui consiste à exécuter son travail de manière partielle ou ralentie, est illicite. Dans le secteur privé, la loi n'impose aucun préavis. Dans la même logique, la grève n'est pas soumise à une condition de délai.

Néanmoins, l'employeur doit avoir eu à sa connaissance les revendications des salariés au moment du déclenchement de la grève.

### Quelles sont les conséquences du statut juridique de gréviste ?

Le mouvement de grève suspend le contrat de travail. Ainsi, le salarié ne vient pas travailler et l'employeur n'est pas tenu de payer le salarié. De même, l'employé ne peut pas être sanctionné s'il est gréviste, sauf cas particuliers évoqués ci-après.

L'article L 2511-1 du Code du travail prévoit la protection particulière accordée aux salariés grévistes : l'article dispose qu'un salarié ne pourra faire

l'objet d'un licenciement induit de sa seule participation à une grève, excepté dans le cas de la commission d'un acte répréhensible pendant l'exercice de son droit. De manière plus générale, il ne pourra être sanctionné de manière indirecte avec la prise notamment de mesures discriminatoires en matière de salaires ou d'évolutions de carrière à son égard.

Tout licenciement prononcé du seul fait de la participation au mouvement de grève est nul et de nullité absolue. Autrement dit, le droit considère que ce licenciement n'a jamais existé juridiquement et opère de plein droit une réintégration du salarié ainsi que le paiement des salaires à compter de sa sortie des effectifs.

Cependant, bien que le salarié gréviste dispose de ce droit, il n'a pour autant pas le droit d'empêcher un salarié non-gréviste de travailler.

Ce cas rendrait par exemple possible la prise d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement du salarié gréviste, mais l'employeur sera tenu d'apporter la preuve de la participation active et personnelle du salarié à cette entrave. Il ne peut déduire de sa simple participation au mouvement une implication personnelle.

### Mon employeur peut-il me sanctionner du fait d'une grève de transport ?

Le salarié retardé ou absent du fait d'une grève des transports comme celle prévue le 5 décembre ne peut pas être considéré comme responsable, et ne peut donc pas non plus être sanctionné. En effet, nous pourrions invoquer la force majeure car celle-ci est définie par le droit français comme étant un évène-

ment imprévisible, irrésistible et extérieur, ce qui dans notre cas serait défendable.

Nous attirons votre attention sur le fait que si un transport en commun de remplacement est mis en place, le salarié qui décide de ne pas le prendre et de ne pas

venir travailler ne bénéficiera pas de la protection induite par la force majeure. C'est en ce sens que l'arrêt du 3 octobre 1972 a validé la qualification pour faute grave le refus du salarié de reprendre son travail alors qu'un transport de remplacement avait été mis en place.

### Quelle conséquence emporte une telle grève sur mon salaire ?

Si le salarié ne peut pas être sanctionné pour son absence ou retard, en revanche l'employeur n'a pas l'obligation de lui payer ses heures d'absences. Un retrait proportionnel peut donc être opéré et donner lieu au paiement des heures réellement effectuées dans la journée, ou à un retrait sur les heures normalement à effectuer en cas d'absence d'une journée complète. Cependant, la mention sous-entendant la participation à une grève sur la fiche de paie est illégale.

Si le salarié souhaite éviter la retenue sur salaire, il existe plusieurs possibilités, sous réserve d'obtention préalable d'accord de l'employeur :

- utilisation de son compteur RCR (repos compensateur de remplacement) ou RCO (repos compensateur obligatoire)
- utilisation de son compteur CP (congé payé)
- utilisation de ses RTT

De même, avec l'accord préalable de votre employeur, il est conseillé de recourir autant que faire se peut au télétravail afin de ne pas se trouver dans une situation complexe et subir cette inéluctable perte de salaire.

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 590

5	2	7	9	8	1	3	6	4
1	9	3	6	4	7	2	5	8
8	4	6	5	3	2	7	1	9
2	3	5	4	6	8	9	7	1
4	1	9	7	5	3	6	8	2
6	7	8	2	1	9	5	4	3
7	8	1	3	9	5	4	2	6
3	6	2	1	7	4	8	9	5
9	5	4	8	2	6	1	3	7

### Sudoku

			8		9		3	
	7						5	4
9			6	4			1	
						3	4	8
			5					
3	6	8						
	8		9		7			5
5	3						9	
7		1		4				

### Le mot du mois : Formation



Nul ne l'ignore plus, les salariés peuvent désormais créer en ligne ou sur smartphone leur CPF (compte personnel de formation) et choisir parmi les offres proposées de quoi se former. Le nom et le verbe sont entrés ensemble

dans la langue française, d'après le mot *forme*, au début du XII<sup>ème</sup> siècle, tous dérivés du latin *forma*, « moule ». Lequel a également donné *fromage* (on voit le rapport, à la louche), mais là on s'éloigne un peu du sujet.

Dans les accords qu'il signe, FO attache beaucoup d'importance à la *formation continue*, instrument de promotion du salarié qui suit la *formation initiale*. Est-ce à dire qu'il est arrivé *informe* à l'école ? N'exagérons rien, mais le fait est qu'une formation consiste à donner sa forme, donc son identité, à quelque chose. L'emploi le plus général reste ce processus qui, sous tous aspects physiques et intellectuels, fait d'un enfant un adulte. La vie de tous les jours ou l'actualité mettent aussi en valeur la formation d'une équipe, d'un gouvernement, d'une entreprise et bien sûr d'un syndicat. Ou encore de réalités moins tangibles comme la formation d'une opinion. Du processus au résultat il n'y a qu'un pas, et le même mot désigne son aboutissement : il est des formations géologiques, sédimentaires, et la météo nous montre sur la carte des formations nuageuses. Pour des militaires, c'est aussi le fait d'être disposés d'une façon particulière, par exemple en formation de combat ; des avions peuvent voler, tout simplement, *en formation*.

Cette famille de mots issus de forme compte une riche descendance, à commencer par le *formateur* (et la *formatrice*), la *formalité*, le *formalisme* (fait de privilégier l'aspect *formel*), le *format*, donc enfin (v. 1970) le *formatage*, fait de *formater* un disque dur par exemple. Et quand on reproche aux journalistes d'être tous *formatés* sur le même modèle, la boucle est bouclée : leurs écoles sont en cause, et nous voilà revenus au sens premier.

### Mots croisés n° 591

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 590

M	I	R	O	B	O	L	A	N	T	
E	N	C	H	A	N	T	E	U	R	
C	A	S	I	N	O			M	A	
A	D	O	N		D	R	E	I		
N	E	T		I	R		A	R	T	
I	Q	U	E		A	S	P	A	R	
Q	U	E	U	E	D	E	P	I	E	
U	A			R	I		E	R	S	
E	T	E	R	N	E	L	L	E	S	
S	E	C	H	E	R	E	S	S	E	

Horizontalement

A. Cafard d'enfant. B. Une pension à éviter. C. Une autre façon de faire la planche. Effaçais l'ardoise. D. Autorisation de découvert. Les sans cœur. E. Un tour pour rien. F. Grand cycle du passé. Coupures de courant. Pour laisser sa marque. G. Pas une autre. Tête de statue. Limites d'âge. H. Ballon au centre. Note. Refuge pas bien fermé. I. Elle travaillait au lavoir. J. Pour qui aspire profondément.

Verticalement

1. Légion bien alignée. 2. Parfois trop bêtes pour être comestibles. 3. Prune. Accompagne les coutumes. Plaquée en Espagne. 4. Toujours prête à opérer une division. 5. Salue la passe. Petit lit. Pour mettre son adresse sur un carton. 6. Ne reçoivent jamais un pli. Avant de venir. 7. Dans la citadelle. À l'arrière d'un vaisseau. 8. En écrivant sans consonnes. À court de liquide. 9. Il ne roule pas pour le plaisir. 10. Remis en état de marche.

# MALAKOFF MÉDÉRIC ET HUMANIS se sont regroupés POUR ENCORE MIEUX VOUS PROTÉGER

## NOS ENGAGEMENTS

**Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance

**Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance

**Vous garantir** des soins de qualité au juste prix

**Être à vos côtés** dans les moments de fragilité

**Vous accompagner** en retraite

**Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

[malakoffmederic-humanis.com](http://malakoffmederic-humanis.com)



malakoff médéric  
humanis

SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE



## FORMATION DES **REPRÉSENTANTS** DU **PERSONNEL** ET DES **SALARIÉS**

Les enjeux actuels vous contraignent désormais en qualité de représentants du personnel à anticiper pour ne pas subir.

# apsac

*Tous les représentants  
du personnel  
(Élu CE, DP, DS, CHSCT, CSE)  
trouveront avec l'APSAC  
une réponse à leurs  
attentes qu'il s'agisse  
de former les nouveaux  
élus ou d'actualiser  
leurs connaissances.*

“ Nous vous transmettrons les savoirs et savoir-faire incontournables vous permettant d'être force de proposition, d'alimenter ou bâtir la politique contractuelle et conventionnelle, chère aux fondateurs de l'APSAC. ”

ASSOCIATION POUR  
LA PROMOTION SOCIALE  
ET L'AMÉLIORATION  
DES CONNAISSANCES



**APSAC** 9, rue Baudoin 75013 PARIS  
Tél. : 09 65 01 11 21- [contact@apsac.asso.fr](mailto:contact@apsac.asso.fr)  
[www.apsac.fr](http://www.apsac.fr)